

SANISHOT TRIO +

ARTICLE N° 821531 / 821532

AVANTAGES PRODUIT

Aérosol polyvalent

Bactéricide

Insecticide

Pulvérisation sèche, sans
retombée mouillante

Parfum menthe chlorophyle

Traitement des pièces jusqu'à
40m³

Gaz propulseur ininflammable

CARACTERISTIQUES

Le Sanishot Trio + est un aérosol one shot polyvalent : assainisseur bactéricide, désodorisant et insecticide.

Il s'agit d'un complexe de bases actives concentrées (ammonium quaternaire, pyrethrine de synthèse, absorbeur d'odeur, parfums menthe et eucalyptus). L'efficacité de la solution active pulvérisée a été testée en laboratoire agréé (Ministère de la recherche) et accrédité COFRAC.

Il est classé bactéricide selon la norme européenne NF EN1276 en 5 minutes de contact à 20°C – conditions de propreté.

Concentration des matières actives:

- ✓ Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (cas n° 7173-51-5) : 0.30% m/m
- ✓ Piperonyl butoxyde (cas n° 51-03-6) : 1.10% m/m
- ✓ D-Tétraméthrine (cas n° 1166-46-7) : 0.1% m/m
- ✓ 1R-trans phenothrin (cas n° 26046-85-5) : 0.04% m/m

Substances actives notifiées dans le cadre du règlement 528/2012 concernant les produits biocides.

DOMAINE D'UTILISATION

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Le Sanishot Trio + est recommandé pour l'assainissement régulier des lieux ouverts au public, tels que les bureaux, salle de réunion, salles d'attente, sanitaires, vestiaires, local à ordures, etc.

Il a une action BACTERICIDE, c'est-à-dire qu'il empêche les fermentations bactériennes tout en supprimant les odeurs qui en découlent. L'activité bactéricide a été testée sur : Pseudomonas aeruginosa – Escherichia coli – Staphylococcus aureus – Enterococcus hirae – Legionella pneumophila subsp. Pneumophila et aussi Streptococcus faecalis – Mycobacterium smegmatis étant donné la

concentration en matière active.



CONDITIONNEMENT

Article : 821531 / 821532

Format du boîtier : 35x88

Matière : Alu

Capacité nominale : 75 ml

Volume net : 50 ml

Carton de 24 unités

Gaz propulseur : 1234ZE

Etiquette de danger :

SGH07 - SGH09



Code douanier : 3808 99 90

Indice de révision : 12_301024

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

Il a un effet de choc sur les insectes volants, mouches, moustiques, moucherons, guêpes...

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

MODE D'EMPLOI

Protéger les aliments et les aquariums en les déplaçant ou en les protégeant.

Après le départ des personnes présentes dans la pièce, fermer portes et fenêtres.

Enlever le capot, retourner l'aérosol et percuter l'embout blanc sur une surface dure. Poser le boîtier sur un support en hauteur en le remettant dans sa position normale, tête en haut.

Laisser diffuser l'aérosol et sortir de la pièce. La diffusion se fait automatiquement jusqu'à la vidange complète de l'aérosol.

Attendre 1heure avant de rentrer dans l'espace traité et bien aérer les locaux.

RECOMMANDATIONS

Attention.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ne pas faire vomir.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu. Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP 2-TP 18. Préparation biocide. Date d'expiration : 2 ans.